

Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIX.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 17 Decembre, 1881.

No. 11.

OPELOUSAS

SAMEDI matin, 17 DECEMBRE, 1881.

N'achetez pas vos cadeaux de Noel et du Jour de l'an avant d'avoir visité l'établissement de M. Louis Pucheu, ancien emplacement J. Claude—où vous trouverez tout ce qu'il y a de beau et d'élégant en fait de jouets d'enfants et d'articles de fantaisie; vous y trouverez également un assortiment choisi de groceries de toutes sortes, vins, liqueurs, etc., et le tout à des prix d'une modicité remarquable.

Joignant la grocerie il y a une buvette où les meilleures liqueurs sont servies par des artistes expérimentés; ainsi qu'un salon d'huitres, où l'on servira dans tous les goûts et à des prix modérés des huîtres fraîches, qu'on reçoit journellement.

Nous publions dans nos colonnes d'annonces un avis de cette excellente maison, auquel nous référons le lecteur.

M. Pucheu et son habile et affable assistant, M. Jagon, sont des messieurs très complaisants et libéraux, et toujours empressés à plaire à leurs patrons.

La Noël et le Jour de l'An ne sont pas éloignés, et le temps approche où il serait à propos de rendre visite au magasin de E. Latreyte, vis-à-vis le bureau de poste, pour se procurer les bonnes choses, et les jolis cadeaux qui font tant de plaisir aux petites gens. On trouvera chez lui non-seulement le nécessaire, en fait de marchandises sèches et groceries, mais encore le superflu, à un prix réduit. Voyez l'annonce dans une autre colonne, et allez lui rendre visite.

Le Dr. Gadding, surintendant de l'Asile des fous du gouvernement, dit qu'il n'y a pas de doute à avoir sur l'insanité de Guiteau, mais il ajoute qu'il y a une grande différence entre l'insanité médicale et la responsabilité légale, et que cette différence est accablante pour l'accusé.

Le chemin de fer N. O. Pacific. —Shreveport, 11 déc. Le dernier rail du chemin de fer N. O. Pacific entre Shreveport et Cheneyville a été placé aujourd'hui, à 11 h. 30. Cela fournit au N. O. Pacific une connexion à Cheneyville avec la ligne Morgan. A Cheneyville, il reste à poser encore 42 milles de rails au-dessus de ce village pour que les travaux soient complétés.

C'est dans l'Ouest surtout qu'est discutée la question du droit des femmes, et nous devons dire que le sexe faible gagne chaque jour du terrain. Déjà, c'est aux dames qu'on confie le soin de la direction et de la conservation des bibliothèques publiques. Plusieurs d'entre elles figurent avec éclat dans l'exercice de la médecine. Une d'elles est juge d'un comté de l'Ouest, mais c'est surtout au barreau qu'elles brillent.

Le nouveau "speaker" de la Chambre des Représentants—Joseph Warren Keifer, nommé par les membres républicains, est né dans l'Ohio le 30 janvier 1836. Sa jeunesse s'est passée dans une ferme. Il a reçu une éducation ordinaire. Reçu au barreau, il le quitta bientôt pour prendre part à la dernière guerre, où il fut successivement élevé du grade de major à celui de brigadier-général. Elu au Congrès en mars 1872, il ne tarda pas à s'y faire remarquer. Il appartient au parti des stalwarts.

Exécution.—Le Gouverneur a signé hier, l'arrêt de mort de Charles Butler, c. âgé de 60 ans, condamné, le 28 octobre dernier, à être pendu pour avoir, le 26 juin 1879, tué Joseph Borel ou Joseph Adolphe, dans la paroisse Ste-Marie.

L'exécution est fixée au troisième vendredi de janvier 1882; elle aura lieu entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

Le gouverneur, après qu'il eut signé l'ordre d'exécution, a reçu la visite de M. A. L. Tucker, qui venait de recevoir une lettre dans laquelle le juge Goode le pria de prévenir le gouverneur qu'un mémoire lui sera bientôt envoyé pour lui demander de gracier Butler.—Abeille, 13.

Bulletin de la Semaine.

[Meschacé de St. Jean Baptiste, 10 Dec.]

Le procès de Guiteau tire sur sa fin et moins que jamais on n'entrevoit le résultat de cette affaire. Guiteau sera-t-il trouvé assez sain d'esprit pour subir la peine que mérite son crime, ou, reconnu comme fou et irresponsable de ses actions, sera-t-il envoyé dans un asile pour y être soigné et mis hors d'état de nuire? Les témoins et les experts ne sont pas d'accord sur sa condition mentale et le plus grand nombre sont d'avis qu'il n'est que simplement *toqué* ou *filé*, selon les expressions en usage, ce qui ne suffirait pas à l'exempter de la corde.

Les mêmes scènes se renouvellent journellement au procès; Guiteau est toujours irritable, insulte son avocat et en veut imposer à tout le monde. Il a des moments de frayeur abjecte et n'aime pas se trouver en présence de la foule. Son avocat ayant épuisé la liste des témoins cités pour la défense, et obtenu la déclaration de folie de l'accusé par sept médecins sur un cas hypothétique a annoncé mardi que la défense avait terminé, ce qui a provoqué une sortie bien vive de Guiteau. Il ne veut pas que l'on insiste sur sa folie et demande que les experts soient examinés sur ce point, à savoir si un homme poussé à commettre un acte illégal par une puissance qu'il lui est impossible de contrôler et par laquelle la volonté se trouve dominée, doit être considéré comme sain d'esprit ou fou. Un témoin admet que quand un homme a commis un crime, agissant sous l'illusion d'une inspiration divine et qu'il se conduit pieusement comme le ferait un criminel, il y a là une présomption contre sa folie. Guiteau, qui a écouté tout le temps tranquillement mais attentivement le témoin, se lève brusquement et s'écrie: "Il n'y a rien de cette nature dans l'affaire, juge. Vous allez trop vite dans cette affaire, il nous faut des faits, quant à votre jugement, nous n'en avons pas besoin. Ecoutez bien, témoin: le Seigneur communique son inspiration à l'homme et le laisse agir suivant son propre jugement dans l'acte qu'il lui a inspiré. C'est là justement mon cas. C'est ainsi que j'ai reçu l'inspiration. Le Seigneur n'emploie pas des fous pour exécuter sa volonté. Il se sert des meilleurs ouvriers." Un moment après, le prisonnier déclare qu'il préfère être pendu comme un homme qu'acquitté comme un fou et menace Scoville de se débarrasser de lui s'il a l'imprudence d'amener encore des témoins de cette espèce. Le fait que quelques-uns seulement des vingt ou trente experts cités par la défense ont donné leur témoignage provoque de nombreux commentaires. Presque tous, paraît-il, en sont venus à cette conclusion qu'ils ne pouvaient faire aucun bien à Guiteau par leur témoignage. Quelques experts ont vu Guiteau, lundi après-midi, mais aucun n'a été entendu.

La séance de mercredi du procès a été consacrée à l'audition de citoyens de Freeport, Ill., cités par la poursuite. Ils ont généralement déposé qu'ils avaient connu la famille Guiteau. Ils n'ont jamais pensé que L. Wm. Guiteau, père de l'accusé, fut insensé. Ils n'ont pas vu de fou dans sa famille. Un grand nombre de témoins disent, avec des faits à l'appui, que la folie de Guiteau est une feinte. C'est de nature à satisfaire le prétendu émissaire de la Providence; mais ce n'est pas tout; chaque témoin qui défie l'atteste du caractère immoral de l'accusé et celui-ci bondit de rage en s'entendant traiter d'être dépravé et fait du tapage.

La première session régulière du 47e congrès des Etats-Unis s'est ouverte lundi dernier. M. Keifer a été élu orateur de la chambre des représentants. Le président Arthur a envoyé son message, qui a été lu mardi. Ce document est très intéressant et a l'avantage d'avoir été écrit par le président lui-même, ce qui n'est pas toujours le cas. Il ne dit pas un mot du Sud et c'est tant mieux, car le moins que l'on s'occupera de nous dans les affaires de la nation le mieux cela

vandra pour nous. Les précédents du président actuel ne s'en sont guère occupés que par hypocrisie ou dans un but d'hostilité. Le président est très ferme en ce qui concerne la question mormone et la traite avec une sévérité qui laisse espérer qu'il combattra à outrance cette lèpre qui fait tache dans un pays civilisé; quant à ce qui concerne le service civil, le président s'exprime d'une façon satisfaisante.

Un bienfaiteur.
[Abeille de la Nouvelle-Orléans, 4 Dec.]
Nous avons souvent déploré l'absence, en Louisiane, d'un de ces grands collèges, comme en possède le Nord, où la jeunesse studieuse peut acquérir les connaissances nécessaires à faire figure dans le monde, quel que soit le genre de profession qu'elle choisisse. Une occasion s'offre à nous de nous relever de cette infériorité relative. La fortune adverse, obstacle permanent à une amélioration si complètement utile, semble se lasser de s'opposer à notre relèvement intellectuel. Elle se présente à nous sous les traits de M. PAUL TULANE, un honorable négociant, qui, après avoir réalisé, en Louisiane, une fortune considérable, veut nous laisser un souvenir touchant de l'hospitalité qu'il a trouvée parmi nous, en consacrant la somme d'un million à encourager l'éducation dans notre Etat. Il comprend la nécessité d'élever, par le savoir, le niveau intellectuel et moral de la jeunesse, et de préparer ainsi l'avenir. Entre les mains d'hommes capables, probes, cette somme, administrée avec soin et intelligence, peut ouvrir une ère nouvelle à notre jeune population et créer ici l'un de ces établissements classiques où seraient enseignées les sciences variées que nous sommes forcés d'aller demander aux collèges du Nord.

Nous ne saurions louer trop hautement le bienfaiteur qui sait faire un pareil usage de la fortune acquise par de longs et honorables travaux. Son nom figurera dans nos annales à côté de celui des Girod, des McDonogh, des Peabody.

Ce que les anciens nommaient les éléments, l'eau et le feu, vent, font rage depuis quelque temps. Ils inaugurent la saison d'hiver en se livrant à des sarabandes infernales. Les incendies reprennent de plus belle dans les Etats de l'Est et de l'Ouest. Nous avons eu à enregistrer, dernièrement, les incendies d'établissements industriels considérables sur notre frontière du Nord, et les journaux d'Europe sont remplis de détails de l'épouvantable catastrophe arrivée à Vienne, capitale de l'Autriche. Six cents personnes ont péri dans l'incendie du théâtre de cette ville; on n'a plus trouvé que des cadavres carbonisés, que les plus proches parents n'ont pu reconnaître.

D'un autre côté, nous avons les récits des passagers des steamers partis d'Europe pour l'Amérique. Jamais, disent les plus vieux marins, ils n'avaient assisté à une pareille furie du vent soulevant des montagnes d'eau qui retombaient pesamment sur le pont des navires et menaçant de les engloutir. Les gros et puissants navires à vapeur, qui font le service entre l'Europe et l'Amérique, ont pu résister à ce désordre des éléments, mais de petits navires ont péri corps et biens! On estimait, après un premier coup de vent, que la tempête avait fait, sur les côtes de France, 70 veuves et nous ne savons plus combien d'orphelins. Il est des saisons néfastes marquées par de nombreuses pertes d'existences. La fin de novembre et le commencement de décembre 1881 resteront donc dans la mémoire de ceux qui ont été exposés aux conséquences des tempêtes de l'Atlantique.—Abeille de la Nouvelle-Orléans.

On a vendu des terrains à Paris, à raison de deux millions l'acre; à Londres, à raison de cinq millions; à New York, huit millions.

Marié, lundi, 5 décembre 1881, à l'église St. Maurice, Nouvelle-Orléans, par le Révérend Père Dumas, EDOUARD TACON, de Mobile, Ala., à Mademoiselle LETITIA COURET, anciennement de notre ville.

Abeille de la Nouvelle-Orléans.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Un an.....\$12 00
Six mois..... 6 00
Trois mois..... 3 00
Un mois..... 1 00

EDITION DU DIMANCHE.
Un an.....\$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.
Un an.....\$3 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00
Trois mois..... 75
Nous publions deux romans à la fois dans cette édition.

Le journal est envoyé partout aux Etats-Unis, franc de port. Nous prenons des abonnements à l'édition quotidienne pour un mois, au prix de \$1. et des abonnements spéciaux à l'édition du dimanche, à raison de \$2. par an. Le numéro du dimanche se composera invariablement de six pages, grand format, et renfermera deux feuilletons, celui en cours de publication, et un second qui ne paraîtra que le dimanche.

ABONNEMENT PAR MOIS.
On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de \$1. en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

FEUILLETON DU DIMANCHE.

L'Abeille du dimanche renfermera désormais un feuilleton spécial dont les chapitres se succéderont régulièrement tous les dimanches et ne paraîtront pas les autres jours de la semaine. Elle contiendra en outre le feuilleton quotidien en cours de publication.

Tout le monde ayant le temps de lire, le dimanche, notre numéro de ce jour est naturellement plus recherché. Nous nous efforcerons donc de le rendre aussi attrayant que possible.

ABONNEMENT A L'ABEILLE DU DIMANCHE

Un certain nombre de personnes étant obligées de se priver de la lecture des journaux pendant la semaine, à cause de leurs affaires ou de leurs occupations, nous croyons leur être agréables en prenant des abonnements spéciaux à notre édition du dimanche. Cette édition se composera de six pages, grand format, et renfermera, outre deux feuilletons, un choix varié de matières intéressantes. Prix de l'abonnement, \$2 par an.

Vente à l'Encau.

Le soussigné fera vendre à l'Encau, le Samedi, 24 Décembre 1881, le contenu de sa boutique de tailleur, consistant en une machine à coudre, vitrines, tables, chaises, etc., et un lot d'habillements confectionnés. D'ici au jour de la vente, on pourra acheter ces effets à l'amiable, à très bon marché. J. B. ENCLOUX, Rue Main, 1722r

Riz Non Ecalé.

NOUS payons les plus hauts prix du marché pour le riz non écalé, délavé à notre moulin à riz, à Opelousas. Ayant aussi un Moulin à Mote, nous achetons pour nos clients, aux plus bas prix du marché, tout le riz qui nous sera livré, ou nous le moulinons à la part. 346 1/2 BOURBON & DARDEAU.

L. L. TANSEY,
Attorney at Law,
OPELOUSAS, LA.
Prompt attention given to collection of claims.

AVOCAT.

Attention toute spéciale donnée à la collection des réclamations. my111f

PENSION PRIVÉE.

No. 63 Rue Bourbon, Nouvelle-Orléans, TENUE PAR

Mr. & Mme. M. BELL,
(Dernièrement de St. Landry.)

CHAMBRES GARNIES. La pratique de nos amis et connaissances de St. Landry est respectueusement sollicitée.

Manufacture de Voitures.

PLATE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicules sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charbonnage que forge, peinture ou garniture seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour un comptant seulement. D'ordinaire, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate. S. P. CLARK. Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies, etc., neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant. S. P. CLARK.

Opelousas, 20 Janvier 1877. 191f.



GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE

—CHEZ—
LOUIS PUCHEU,
Successor de Julien Claude, Rue Main, Opelousas.

JOUETS D'ENFANTS,

Porcelaines, Cristaux, Articles de Fantaisie.

ET OBJETS POUR

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

En outre de mon bel assortiment de marchandises pour Etrennes, j'ai en mains un stock magnifique et varié de

GROCERIES

—TELS QUE—
Farine, Café, Sucre, Jambons, Riz, Thé, Graisse, Porc, Pommes de Terre, Tabac, Cigares, Etc.

DES EPICERIES DE PREMIERE QUALITE.

Vins, Liqueurs, Cordiaux, Gelées, Fruits, Conserves Alimentaires, Bonbons, Poissons, Légumes, Gateaux, Confiserie, Candis, Feux d'Artifice, Etc., Etc.,

—AINSI QU'UN ASSORTIMENT COMPLET DE—

Quincaillerie, Ferblanterie, Faïence, Verrerie, Etc.

LE TOUT A DES PRIX QUI NE PEUVENT MANQUER DE S'ACQUITTER LES ACHETEURS. VENEZ EXAMINER.

Joignant la Grocerie il y a une Buvette où les meilleures Liqueurs sont servies aux consommateurs par des artistes expérimentés.

AUSI, UN SALON D'HUITRES,

où l'on servira dans tous les goûts et à des prix modérés des Huîtres fraîches, qu'on reçoit journellement. LOUIS PUCHEU, Ancien emplacement Claude, Rue Main, Opelousas.

CADEAUX

NOEL ET DU JOUR DE L'AN,

—CHEZ—

E. LATREYTE.

La soussigne vient de recevoir un assortiment varié et élégant de

Marchandises Seches, Articles de Fantaisie,

Groceries, Vins, Liqueurs, Etc.

Objets pour Cadeaux de Noel et du Jour de l'An,

Et invite ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, à visiter son établissement. Les papas, les mamans, les oncles, les tantes, les frères et amis en quête d'emplettes à l'approche des Fêtes y trouveront précisément ce qu'il leur faut, et, comme toujours,

AUX PLUS BAS PRIX.

E. LATREYTE, Rue Main, Vis-à-vis le Bureau de Poste, Opelousas.

JULIEN CLAUDE,

Marchand-Commissionnaire,
113 Rue Decatur,
(Entre St. Louis et Toulouse.)
NOUVELLE-ORLEANS,
POUR LA VENTE DES

Oufs, Volailles, Peaux, Laine,

Pommes de Terre, Et de tous les Produits de la Campagne. LES ORDRES AU COMPTANT Seront remplis au plus bas prix du marché. Fait une Spécialité des Fruits. 2 avril-14

LIQUEURS PURES

Groceries de Choix

—ET—
A BAS PRIX
TENUES PAR
JOS. LASALLE,
Sur la Rue Landry, près du Pont, Opelousas.

LOUIS VATTER,

MENUISIER,
Rue Dumaine, entre les ateliers de V. Lastrapes et P. Gosselin, Opelousas.

MEUBLES de toutes sortes réparés. Les vieux meubles remis à neuf. Tout ouvrage garanti. Prix modérés. S. P. CLARK, 30 Juillet, 1881.

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. EDITION quotidienne, \$4 par an, payable d'avance; hebdomadaire, \$3 par an.

BURKE & THOMPSON,

WHOLESALE GROCERS

—AND—
IMPORTERS,

No. 66 Tchoupitoulas

AND
No. 11 Commerce Street,

New Orleans

La.

WHISKIES

A SPECIALTY.

ANY ARTICLE

NOT SATISFACTORY

MAY BE RETURNED

AT OUR EXPENSE.

COUNTRY ORDERS

WILL MEET WITH

PROMPT ATTENTION.

SEND US A TRIAL ORDER

—FOR—

ANYTHING

IN OUR LINE.

We Think We Can Please You.

dec3 6m

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

LATREYTE ETIENNE—Dry goods, hardware, crockeryware, staple and fancy groceries. Main street, opposite Postoffice.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing Hats, Hous, Shoes, Groceries, Hardware, etc. Corner Main and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

ESTELLETT, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same place lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Miscellaneous.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

EAVALER, C. N.—Watchmaker and Jeweler. Established 1845. Personal attention to repairing; corner Main and Landry sts.

HADDEN, LOUIS.—Physician and Surgeon. Office at residence, southeast extremity of Union street.

LITTELL, R. M.—Druggist, Apothecary and Pharmacist. Main street, next to the Postoffice. Prescriptions accurately filled.

LESASSIER, F.—Staple and fancy groceries, liquors, cigars, confectionery, hardware, &c. cheap for cash; Court street.

McDANIEL, ELI.—Little Bijou Saloon. Finest wines, liquors and cigars; Bellevue street, near corner of Main.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and accoutrements of all kinds repaired and neatly suspended. Landry street, near the Exchange.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; terms, \$2.50 in advance. Main st.

PATENTS

We continue to act as Solicitors for Patents, Copyrights, Trade Marks, etc., for the United States, Canada, Cuba, England, France, Germany, etc. We have had thirty-five years' experience. Patents obtained through us are noticed in the ESTIMATED AMERICAN. This large and splendidly illustrated weekly paper, \$2.50 per annum, is the most valuable of its kind, and has an enormous circulation. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, Publishers of Scientific American, 37 Park Row, New York. Hand book about Patents free.

NOTICE.
POST OFFICE, Opelousas, Dec. 11, 1881.
On and after this date, the Post Office at this place will open at 8 a. m. and will close at 7 p. m. every day. On Sunday it will be closed all day.
Money orders issued, and letters registered, from 10 a. m. till 4 p. m. Postoffice, no orders issued, nor letters registered, except within these hours.
ARRIVALS OF MAIL.
New Orleans and way mail at 6:00 p. m. daily Alexandria, at 5:30 a. m.
All mail matter must be deposited in the office before 8 p. m. every day, otherwise it will lay over one day.
LOUIS DESMARIN, P. M.

FOR RENT.
THE well known business stand, in Ville Platte, recently occupied by Paul G. Kelly, consisting of a store-house and dwelling. Apply at this office.